EN EXÉCUTANT UN DIPLOMATE AU MALI

Le Mujao pousse l'Algérie à une intervention militaire

Le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest a annoncé avoir exécuté un des otages algériens. Un acte politique visant à pousser l'Algérie à intervenir militairement au Mali.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le Mujao a annoncé avoir exécuté Tahar Touati, vice-consul à Gao. Samedi soir, l'organisation terroriste a publié un communiqué à travers Sahara Média, un site web d'information mauritanien, pour annoncer l'exécution de Tahar Touati, le vice-consul d'Algérie à Gao.

Abou El Walid Essahraoui, chef du mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest, précise que cette exécution est «intervenue après l'expiration de l'ultimatum fixé au gouvernement algérien».

Hier après-midi, le Mujao relance l'information en passant par l'Agence Nouakchott Information (ANI).

«L'exécution est intervenue, selon le mouvement après avoir épuisé trois ultimatums donnés au gouvernement algérien pour libérer des membres d'Aqmi arrêtés à Ghardaïa en contrepartie de la mise en liberté de Touati». L'Agence France Presse, qui a relayé la dépêche d'ANI, estime qu'elle fait office de confirmation. «L'agence ANI a régulièrement relayé des communiqués et déclarations des groupes islamistes dans le nord du Mali sans jamais être démentie», souligne l'AFP. Mais Alger opte pour la prudence.

Hier, les autorités n'avaient toujours pas confirmé officiellement la mort de Tahar Touati. L'information «fait actuellement l'objet de vérifications nécessaires pour s'assurer de son authenticité», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué transmis à l'Agence Presse Service.

«Le communiqué annonçant l'exécution du fonctionnaire consulaire algérien ne peut par conséquent que susciter la surprise et justifier les démarches engagées en vue de confirmer la véracité de l'information diffusée samedi en fin de journée», note également l'APS, en précisant que les familles des otages «avaient été reçues samedi matin par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères qui leur a rappelé, en particulier, que les contacts avec les ravisseurs n'étaient pas rompus».

Photo : DR

Le Mujao axe l'essentiel des ses activités terroristes contre les intérêts de l'Algérie.

Si elle venait à être confirmée, l'exécution du diplomate algérien serait assimilée à une véritable déclaration de guerre du Mujao envers l'Algérie. Née, il a tout juste quelques mois, cette organisation a axé l'essentiel de ses activités terroristes contre les intérêts de l'Algérie. Après Tindouf au mois d'octobre 2011, Tamanrasset en mars et Gao en avril, le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest s'est attaqué, en juin dernier, au commandement régional de la Gendarmerie nationale de Ouargla.

Un acharnement qui a suscité des interrogations, notamment sur la création, la gestion et le financement du Mujao. Financé en grande partie par le trafic de stupéfiants, ce groupe terroriste a un «agenda politique» très précis.

L'implication directe de l'Algérie dans le conflit malien semble être un de ses principaux objectifs.

Reste à savoir si cette option extrême est effectivement retenue par les autorités algériennes. Surtout qu'il reste encore trois autres otages entre les mains du Mujao.

T. H.

SNAPAP

Grève de 3 jours à partir du 16 du mois courant

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, la Fédération nationale du secteur des communes affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) menace de débrayer durant 3 jours, le 16 du mois en cours, pour dénoncer «les restrictions sur les libertés syndicales et le droit des travailleurs d'adhérer aux syndicats autonomes». Les protestataires évoquent également «l'érosion du pouvoir d'achat et les mauvaises conditions socioprofessionnelles notamment des travailleurs du secteur de la santé». Cette décision a été prise, selon l'entité syndicale, «suite aux consultations des membres du bureau fédéral de la base syndicale, à travers toutes les wilayas et après plusieurs réunions des bureaux régionaux». Les rédacteurs du communiqué ajoutent que «le bureau fédéral du secteur de la santé publique à Béjaïa s'est réuni avant-hier afin de décider de recourir à la grève pour revendiquer la révision du statut de la santé publique et du régime indemnitaire ainsi que celui des primes. Le Snapap exige «le respect des libertés syndicales et le droit de grève, la réhabilitation de tous les syndicalistes licenciés ou suspendus arbitrairement de leurs postes». Parmi les revendications figurent «l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs en adéquation avec la réalité, l'instauration du dialogue au niveau local et central». Pour les contestataires, «il est impératif d'accorder la priorité au personnel du dispositif du pré-emploi, aux vacataires et aux contractuels en régularisant leur situation». S'agissant de l'aspect législatif, la fédération appelle à «la révision des statuts particuliers des corps communs, de l'ensemble des statuts des corps de l'administration publique et l'augmentation des indemnités de tous les corps communs, sans exclusion, à raison d'un taux de 100%». La structure syndicale revendique également «la promulgation de la loi pour la reclassification des paramédicaux, l'augmentation et la généralisation des primes de risque et de contagion des travailleurs de la santé publique et enfin l'amélioration des conditions de travail, la restauration et le transport pour tous les personnels du secteur».

Le communiqué conclut en appelant «tous les personnels de la santé publique à unir leurs rangs et adhérer au mouvement de grève pour réaliser leur plate-forme de revendications». A rappeler que la Fédération nationale du secteur des communes, affiliée au Snapap, a décidé d'un arrêt de travail de huit jours à partir du 4 septembre prochain.

F. H.

ILS SONT LES SEULS FONCTIONNAIRES À AVOIR UN POINT INDICIAIRE DE 25 DINARS

Les chargés de mission à la sécurité crient à l'injustice

Les assistants et les chargés de mission à la sécurité, voici encore une autre corporation des collectivités territoriales laissée pour compte par les pouvoirs publics.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Ainsi, après la promulgation du statut particulier des fonctionnaires des collectivités territoriales paru dans le Journal officiel N°53 en 2011, ces fonctionnaires éparpillés à travers les wilayas, daïras et communes n'y figurent nullement.

Pourtant, ce sont des postes supérieurs de l'Etat et classés par référence au grade d'administrateur principal et leurs titulaires n'ont pas vu leurs salaires changer depuis décembre 2007. Leur point indiciaire est payé seulement à 25 dinars au moment où tous les fonctionnaires de la République, tous départements confondus sont rémunérés à 45 dinars au PI, et ce, depuis janvier 2008.

«Nous touchons juste le SNMG, alors que nous sommes classés à la 17/1 de l'ancienne grille des salaires… vous vous rendez compte : des postes supérieurs de l'Etat qui ne touchent que 18 000 dinars !

Honnêtement notre patience a atteint ses limites, nous attendons notre statut depuis 5 ans, nous attendons notre re-classification et notre bonification indiciaire depuis janvier 2008… Nous sommes jetés en pâture…», dira avec plein de regrets un assistant de sécurité d'une wilaya du centre du pays qui rajoutera avec beaucoup d'émotion : «Plusieurs de mes collègues sont devenus malades chroniques en raison de cette hogra, certains sont diabétiques, d'autres hypertendus cardiaques… nos responsables auront sur leur conscience toute cette gravissime injustice et tout ce qui peut en découler car nous sommes au bord de la déprime.»

Il est utile de souligner qu'on en trouve de tous les niveaux dans cette corporation ; des licenciés, des ingénieurs d'Etat, des ex-officiers de la police, de la gendarmerie et de l'armée, mais aussi d'autres citoyens qui avaient bradé la peur pour organiser la sauvegarde de la République au moment où précisément toutes ses institutions allaient s'écrouler sous la barbarie des terroristes islamistes.

Il y a lieu de rappeler que plusieurs chefs de daïras et maires avaient abandonné leurs postes et pris tout simplement la fuite durant les années 1993, 1994, 1995, 1996… et ce sont justement ces cadres qui se sont chargés de maintenir l'ordre républicain, de structurer la résistance au terrorisme, de recruter les patriotes, d'organiser les GLD, de recruter les éléments de la garde communale et faire un travail titanesque en matière de prévention sécuritaire.

Plusieurs d'entre eux ont été lâchement assassinés à travers l'ensemble des wilayas. Mieux, ils accomplissent aussi des charges administratives surtout que beaucoup ont un très bon niveau.

Actuellement, ils sont les «omis» de la République. Nous croyons savoir que les services du ministère de l'Intérieur auraient demandé aux walis de leur transmettre le profil de tout un chacun en février 2012 pour justement une régularisation générale de leur cas, mais jusque-là, rien ne se profile encore.

«En cinq ans, on pourrait rédiger un millier de constitutions pour l'ensemble des pays du monde, alors que chez nous, on trouve toujours du mal à concevoir un statut particulier pour une petite corporation de fonctionnaires ! Quelle aberration !», s'est exclamé un chargé de mission à la sécurité auprès d'une daïra.

Enfin, selon nos interlocuteurs, des contacts sont établis entre ces fonctionnaires patriotes à travers plus de 40 wilayas et une action de protestation spectaculaire pourrait s'organiser avant la fin du mois de septembre si le statut particulier régissant ces postes supérieurs de l'Etat n'est pas encore promulgué, et par ricochet, la bonification indiciaire avec effet rétroactif depuis janvier 2008.

M. K.